

N°8

Date de publication

27/03/2025

Date d'observation

26 mars 2025



Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

Le stade D2 (BBCH 53) est majoritaire sur le réseau cette semaine. Les premières fleurs sont visibles sur les variétés les plus précoces (variétés plantes pièges) prendre en compte la présence des abeilles dans les parcelles (voir note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#))

- ❖ Charançon de la tige du colza : Pic de vol terminé. Fin du risque pour les parcelles ayant atteint le stade E. Risque faible pour les parcelles n'ayant pas encore atteint ce stade.
- ❖ Méligèthes : Présence généralisée en végétation mais leur nombre par plante reste modérée. Fin du risque pour les parcelles à F1.
- ❖ Puceron cendré : pas de signalement dans le réseau, à surveiller.

• Céréales à paille

- ❖ Stade majoritaire : épi 1 cm à 1 nœud : la montaison est engagée pour la quasi-totalité des parcelles. Stades toujours très proches de la médiane 20 ans
- ❖ Maladies :
 - Le **piétin verse**, en recrudescence ces dernières années dans la région, est à surveiller sur variétés sensibles et dans les situations à risque (limons battants, retour fréquent du blé, labour, semis précoces). Le risque est à évaluer à la parcelle avant le stade 2 nœuds. Le risque climatique est faible à modéré cette année.
 - L'inoculum d'**oïdium** et de **septoriose** est présent sur blés sans gravité pour le moment. Attendre 2 nœuds pour évaluer le risque septoriose sur variétés sensibles.
 - La **rouille jaune** n'est pour l'instant pas signalée. L'hiver 2024-25 avec un nombre de jours de gel proche des normales pourrait retarder ou limiter son expression : à surveiller sur variétés sensibles.
 - Sur orge des traces d'**oïdium** et de **rhynchosporiose** sont présentes sur des parcelles peu avancées, sans gravité. L'**helminthosporiose** est à surveiller sur variétés sensibles, surtout sur les semis précoces. 1 parcelle de la Drôme atteint le seuil de risque cette semaine.
- ❖ Météo : des températures douces, du vent et peu voire pas de pluies sont annoncés pour les jours à venir. Ces conditions seront peu favorables à un développement important des maladies, à l'exception de l'oïdium.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ARVALIS

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

- **Note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une **chute des effectifs d'oiseaux** spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies, ...).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **La note abeilles :**

Cette note vise à accompagner la démarche agroécologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques pour en savoir plus cliquez [ici](#)



Résistance aux fongicides sur céréales à paille

[Résistance aux fongicides sur céréales à paille - note commune 2024 | Ecophytopic](#)

[R4P – Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation ([cllic - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)).

Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxibees [\[cllic\]](#)

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles ([cllic-site ecophytopic](#)).

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

1/3

Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat ([clik - Ephy, Guide Phyteis, Phytodata](#))

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) - [clik](#)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

2/3

Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL¹ - Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille², ADA France³.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023



Colza

Réseau 2024-2025

39 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

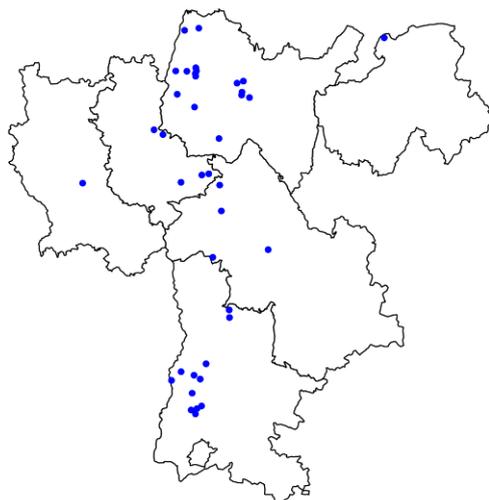
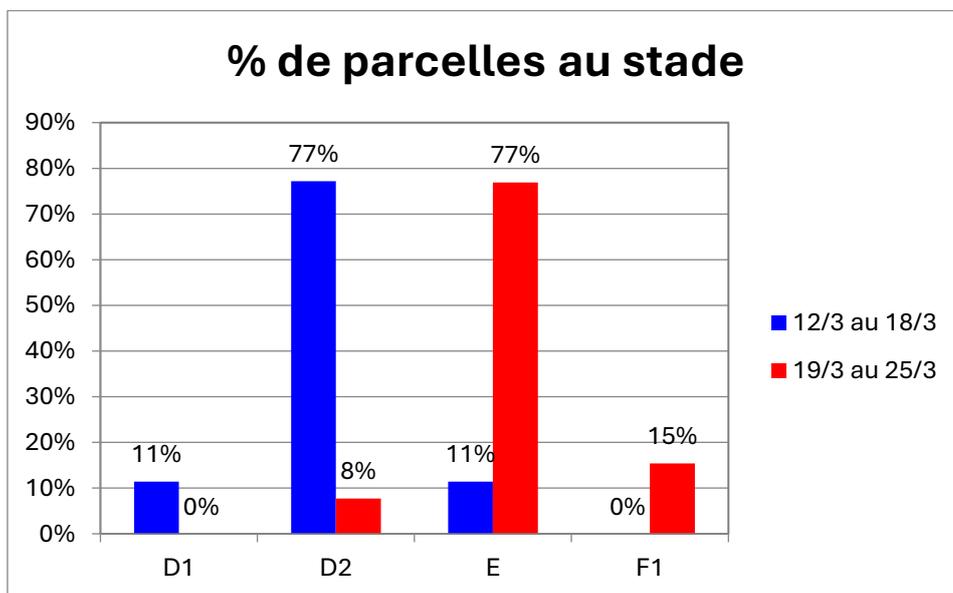


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Rhône-Alpes du 19/03 au 25/03/2025

Stade des colzas

Grâce aux conditions plus douces et ensoleillées de ces derniers jours, le développement des parcelles du réseau a nettement progressé. La majorité d'entre elles ont désormais atteint le stade E (BBCH 57), avec des boutons séparés et un allongement des pédoncules floraux bien marqué. Les parcelles les plus précoces poursuivent leur évolution et approchent du stade F1, où les premières fleurs commencent à s'ouvrir.

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Rhône-Alpes (18/03/2025)



Ravageurs

- Charançon de la tige du colza

Reconnaissance

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

Période de risque : le risque vis-à-vis du Charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles détectées par les captures dans les pièges sur végétation, constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations 6 parcelles signalent encore le ravageur en cuvette cette semaine, à hauteur de 3.2 individus/cuvette (min : 1 et max : 7)

Rappel semaine précédente : 15 parcelles – 2.1 individus/cuvette

La carte ci-contre indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.

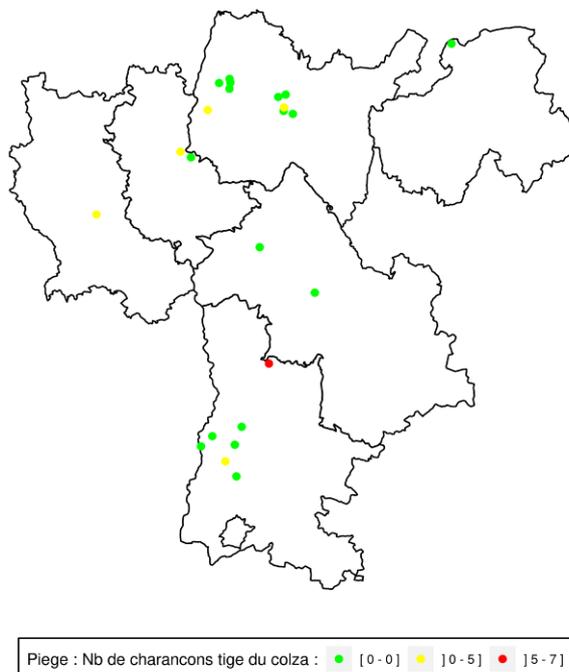


Figure 3 : Répartition des captures de charançon de la tige du colza en Rhône-Alpes du 19-03 au 25/03/2025

Analyse du risque :

La majorité des parcelles ont atteint le **stade E**, marquant la **fin du risque principal**.

Quelques captures sont encore signalées sur certaines mais sont pour la plupart en dessous du nombre de significatives. **Le risque est donc faible** pour les n'ayant pas encore atteint le stade E.



parcelles captures parcelles

Méligèthes

Biologie du ravageur : Le méligèthe est un petit coléoptère de 1.5 à 2.5 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture, et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité devient généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors librement accessible aux insectes.



Photo : A. Denoyelle (Terres Inovia)

Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

- Observation :

Sur 32 parcelles observées, 31 signalent la présence de méligèthes sur plantes.

➤ **% plantes porteuses de méligèthes**

63.7 % des plantes sont porteuses de méligèthes (min = 5 ; max = 100)

Rappel semaine précédente : 26 parcelles – 50% de plantes concernées

➤ **Nombre de méligèthes par plante**

Le nombre moyen de méligèthes par plante est de 2.7 méligèthes/plante (min = 0.2 ; max = 9)

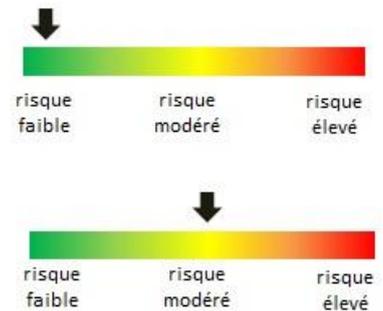
Rappel semaine précédente : 26 parcelles – 2.5 individus/plante

-Analyse du risque :

L'évaluation du seuil de risque se fera au regard de l'état des colzas (vigueur et état sanitaire).

On distinguera :

- Les colzas ayant atteint le **stade F1 : fin du risque**
- Les colzas sains et vigoureux n'ayant pas encore atteint le début floraison (stade D1 à E) : **risque faible** à l'échelle du réseau
- Les colzas handicapés, peu vigoureux : **risque modéré** à l'échelle du réseau. Il conviendra d'être particulièrement attentif pour les parcelles proches du seuil de nuisibilité si la floraison tarde à arriver.



- Leviers Agronomiques : La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyrèthrinoides actuels

Note commune : [Contrôle des méligèthes du colza](#)

Puceron cendré

Biologie de l'insecte : Les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

-Période de risque : De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

-Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

-Observation : pas de signalement dans le réseau cette semaine

-Analyse du risque :

Les parcelles sont actuellement en phase de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur mais aucun signalement n'est remonté à ce jour. Le risque est donc considéré comme faible.



ANNEXE 1 : Note nationale

Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)

ANNEXE 2 : Rappel des stades

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 (BBCH 53) : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E (BBCH 57) : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

Stade F1 (BBCH 61) : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

Stade F2 (BBCH 62) : allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes

Stade G1 (BBCH 65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade

Stade E

Boutons séparés, les pédoncules s'allongent



Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur 50 % des plantes



Stade G1
Chute des 1^{ers} pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm. La floraison des inflorescences 2^{ndaires} commence à ce stade



Stade G2 : les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 G3 : Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.



Stade G4
G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées



ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun

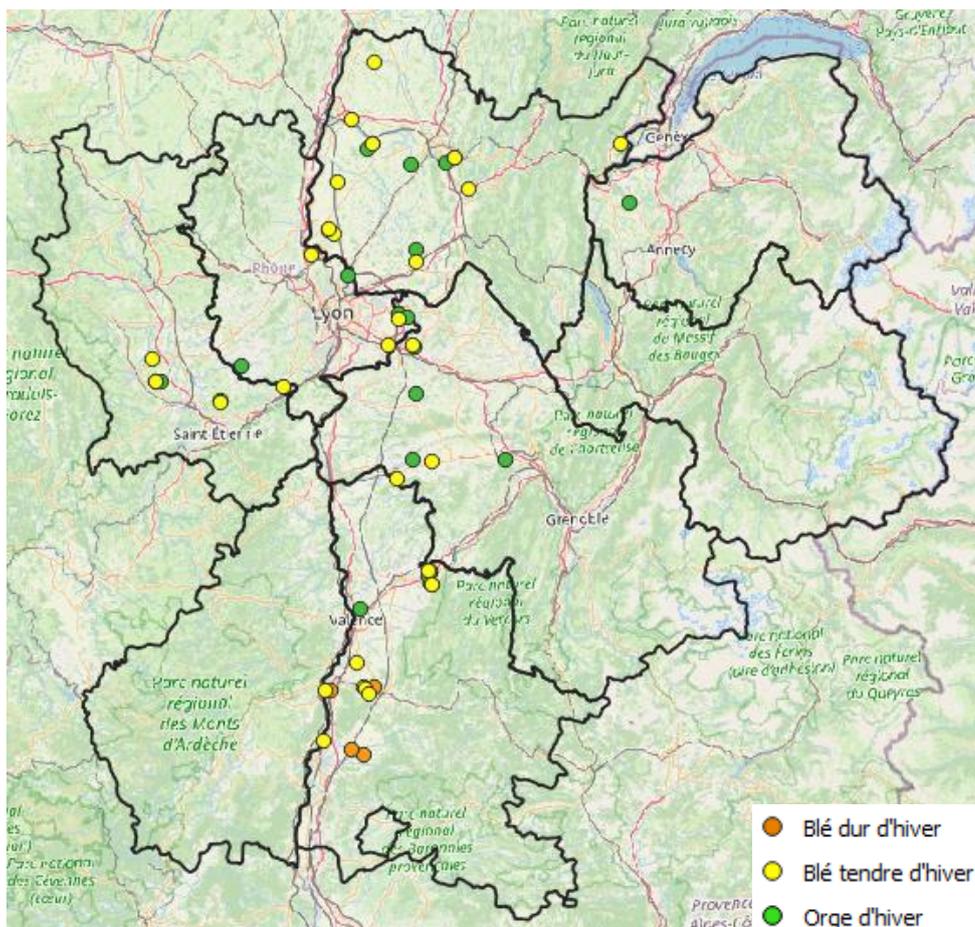




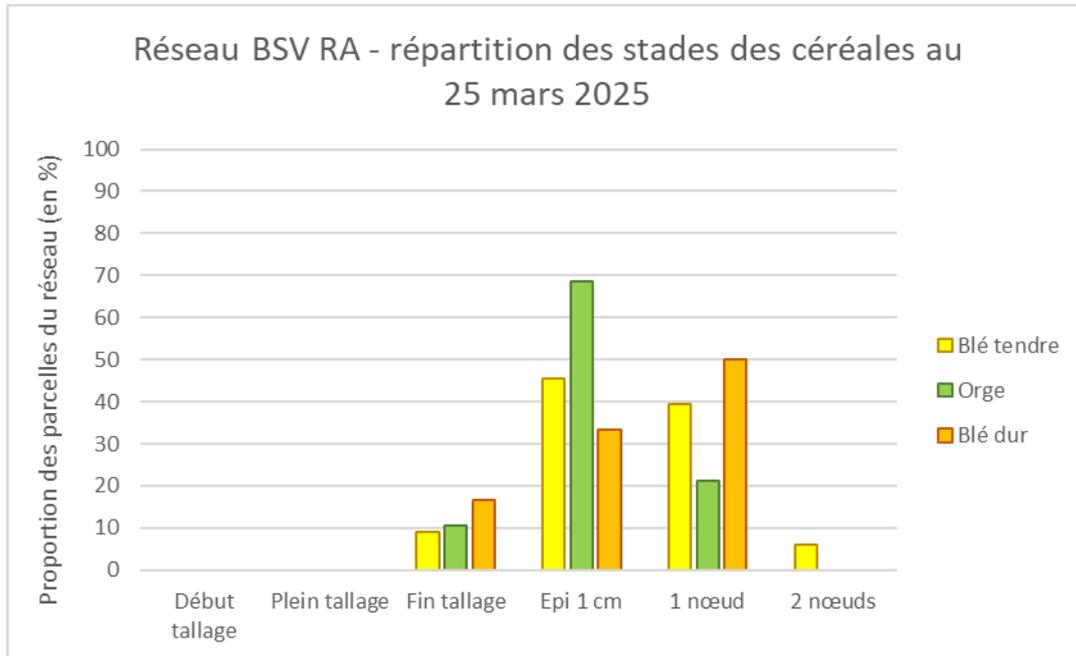
Céréales à paille

Cette semaine, 33 parcelles de blé tendre, 19 parcelles d'orge et 6 parcelles de blé dur ont été observées.

Répartition géographique des parcelles de céréales observées



La répartition des stades est la suivante :

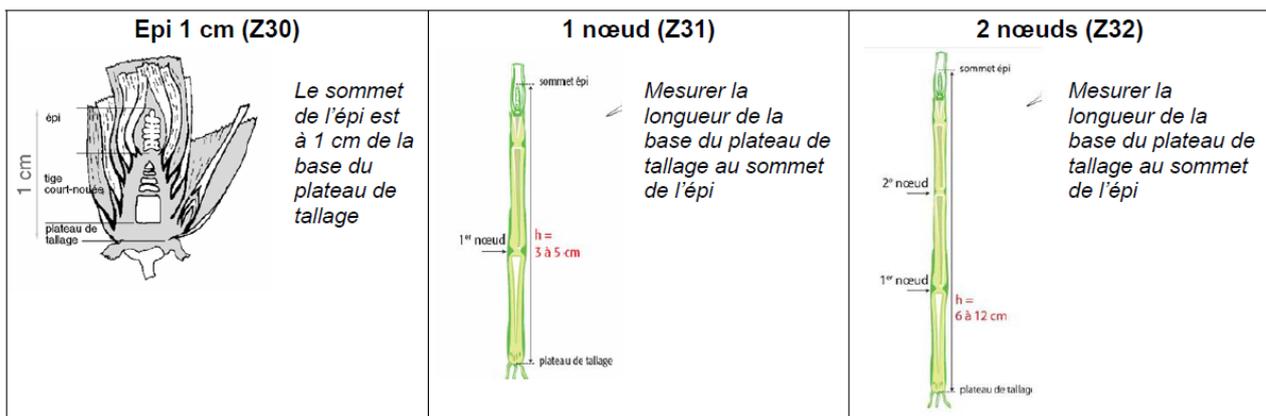


Les **blés tendres** s'échelonnent de fin tallage à 2 nœuds pour 2 parcelles (situées dans la Drôme). La quasi-totalité des blés tendres de la région a atteint ou dépassé le stade épi 1 cm et débuté la montaison. Les blés encore en fin de tallage sont des semis tardifs (à partir de début novembre) et/ou des variétés tardives.

La majorité des **orges** sont au stade épi 1 cm, 4 parcelles atteignent le stade 1 nœud, il s'agit de variétés ultra-précoces à montaison (LG Zebra et LG Zorica).

Les **blés durs**, tous situés dans la Drôme, s'échelonnent entre épi 1 cm et 1 nœud. 1 parcelle semée tardivement (début décembre) est encore en fin de tallage.

Reconnaissance des stades des céréales en cours de montaison :



➤ Blé tendre

Le stade des parcelles de blé est aujourd'hui peu avancé, les maladies foliaires sont donc très peu préjudiciables. Les seuils de risque des principales maladies s'établissent à partir d'1-2 nœuds.

Pour établir la stratégie de lutte contre les maladies des céréales pour cette campagne nous vous recommandons de prendre en compte les recommandations de la note commune INRAE/Anses/Arvalis sur les résistances aux fongicides sur céréales à paille : [note-commune 2025 vfinale 28-01 \(1\).pdf](#)

Le risque piétin verse s'évalue en 4 étapes :

- ❖ Sensibilité variétale
- ❖ Risque agronomique à la parcelle (grille de risque)
- ❖ Indice climatique de l'année (indice TOP)
- ❖ Observation de symptômes à la parcelle

1- Prise en compte de la sensibilité variétale

Le levier génétique est le plus efficace : les variétés dont la note de sensibilité est supérieure ou égale à 5 ne nécessitent aucune protection contre le piétin verse.

Echelle de résistance des variétés de blé tendre au piétin verse :

Echelle 2024 de résistance des variétés de blé tendre au piétin verse

Références		Les plus résistants				Variétés récentes				
Variétés assez résistantes			LG ARLETY	JUNIOR	8	LG AIKIDO				
					7	LID MACUMBA	SU CANOLON	SU HYBISCUS		
		LG ABSALON	KWS ULTIM	KWS SPHERE	KWS PARFUM	SU PULSION	SU SAUVIGNON			
		SU HY REAL	SHAUN	PRESTANCE	LG AUDA CE	GRAVELINE	INTENSITY	KARABOL	KWS ETOILE	
Variétés moyennement sensibles				SY ADMIRATION	6	LG AERO	RGT LOOKEO	RGT LUXEO	THERMIDOR	
					5	FABULOR	GODZILLA	PONDOR	SU HY LORD	
			(SU ECUSSON)	(LG SKY SCRAPER)	4	KWS A STRUM	REALITY	RGT NOBELLO	SY TRANSITION	
Variétés sensibles		COMPLICE	CHEVIGNON	ARCACHON	AMPLEUR	3	ACADEMY	HEMINGWAY	JERIKO	KAROQUE
		RGT LETSGO	RGT CESARIO	KWS EXTASE	GARFIELD	2	KEANU	KINGKONG	KWS ERRUPTUM	KWS REGATE
		IZALCO CS	WINNER	SU ADDICTION	SHREK	1	RGT FARMEO	RGT INDEXO	RGT PROPULSO	RGT WINDO
	LG ABILENE	KWS PERCEPTUM	CELEBRITY	BALZAC		LG ABRAZO	OLAF	SU HORIZON		
	SU HY CARDI	RGT TWEETEO	RGT PALMEO	RGT PACTEO						

() : à confirmer

Source : CTPS(GEVES)/ARVALIS

En **gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

⇒ Pour les **variétés avec une note de 5 et plus**, le risque est faible quel que soit le contexte agronomique de la parcelle ou l'indice climatique de l'année



⇒ Pour les variétés avec une note de 4 ou inférieure, passer à l'étape 2

2- Evaluation du risque agronomique à la parcelle

La grille d'évaluation du risque piétin verse suivante permet d'évaluer le risque agronomique. Calculer un score en reportant la note de sensibilité de la variété, son précédent, le travail du sol, le type de sol. Ce score (hors effet climatique) peut être calculé avant l'atteinte du stade épi 1 cm :

Effet variétal		<input type="checkbox"/>	Risque final / conseil associé
Tolérance variétale			0
Note CTPS >= 5	Risque faible : aucune intervention		risque FAIBLE
Note CTPS 1 ou 2	4		1
Note CTPS 3 ou 4	3		Aucune intervention n'est requise
		<input type="checkbox"/>	2
Potentiel infectieux			3
Précédent			4
Blé	1		5
Autre	0		6
Travail du sol			7
Labour	1		8
Non labour	0		9
		<input type="checkbox"/>	10
Milieu physique			
Type de sol			
Limon battant, craie de champagne	2		
Argilo calcaire profond, limon peu battant, sables battants	1		
Argile, argilo calcaire superficiel, graviers, sables peu battants	0		
		<input type="checkbox"/>	
Effet climatique			
Effet année issu du modèle TOP			
Indice TOP inférieur à 30	-1		
Indice TOP entre 30 et 45	1		
Indice TOP supérieur à 45	2		
		<input type="checkbox"/>	
Score de risque final		<input type="checkbox"/>	

ARVALIS-Institut du végétal 2017
En partenariat avec DRIA AF

3 Indice climatique de l'année

L'indice TOP est calculé à partir des données climatiques de l'année (températures et pluies du semis au stade épi 1 cm), et permet d'ajuster le niveau de risque au contexte climatique de l'année.

Arvalis le calcule à l'atteinte du stade épi 1 cm, il est à reporter dans la grille ci-dessus pour compléter le calcul du score et évaluer le niveau de risque final.

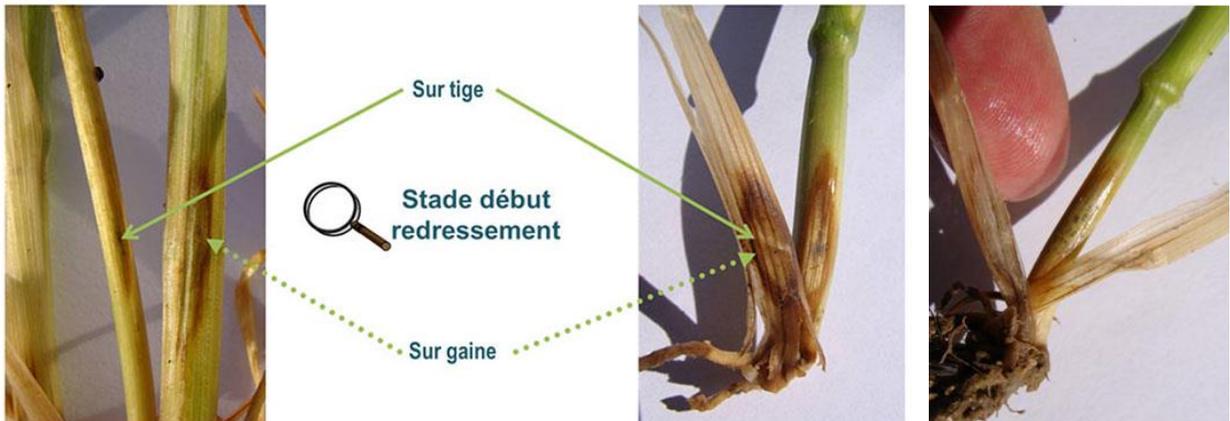
Station météo	Indice TOP semis 15/10	Indice TOP semis 25/10	Indice TOP semis 10/11
Etoile-sur-Rhône (26)	22	21	20
Montélimar (26)	30	28	21
Beaurepaire (38)	30	30	27
Pusignan (69)	32	32	27
St Etienne (42)	35	35	22
Misérieux (01)	35	35	30
Ceyzeriat (01)	35	35	24

L'indice TOP est faible pour le sud de la région pour toutes les dates de semis. Il est moyen pour la moitié nord de la région pour les semis d'octobre, et faible pour les semis tardifs de novembre. L'an dernier l'indice TOP était modéré à élevé pour les semis d'octobre. Le risque climatique est donc plus faible cette année pour une même date de semis.

4 Observation de symptômes à la parcelle

Pour les parcelles ayant atteint l'épi 1 cm et avec un risque moyen ou fort dans la grille agronomique ci-dessus : réaliser une observation attentive des symptômes sur tiges à la parcelle.

Cette observation est à réaliser sur un minimum de 50 tiges prélevées au hasard dans la parcelle. Les symptômes ne doivent pas être confondus avec le rhizoctone et la fusariose du pied (images ci-dessous).



Piétin verse : après avoir soulevé successivement les gaines, plusieurs points noirs peuvent être observés sur la tige. Si les points noirs résistent après passage du doigt, il s'agit bien de piétin verse.



Rhizoctone : après passage du doigt, la nécrose apparaît blanchâtre.



Fusariose : une tache en forme de trait de plume.

Seuil indicatif de risque

- ❖ si plus de 18 tiges sur 50 (35%) présentent des taches de piétin verse, le risque est élevé
- ❖ si 5 à 17 tiges sont atteintes (10 à 35%) le risque est intermédiaire.
 - ➔ Se référer à l'historique de la parcelle : si du piétin verse ou une verse inexplicquée sur variété sensible au piétin verse a été observée dans les années précédentes, le risque est élevé.

Le risque global est plutôt faible à l'échelle du réseau, les situations de blé sur blé et les limons battants étant minoritaires dans la région, et l'indice climatique faible à modéré cette année. Mais le risque doit être évalué à la parcelle, les variétés sensibles au piétin verse étant largement cultivées sur le territoire.

Observations

Des observations piétin verse ont été réalisées sur 25 parcelles cette semaine : 4 parcelles portent des traces de la maladie (0.5 à 3%) dans l'Ain. Sur 3 parcelles il s'agit d'une variété assez résistante (LG Absalon) et sur une parcelle il s'agit d'une variété sensible (Izalco CS). Ces observations restent bien inférieures au seuil de risque.

Analyse de risque

Le risque global reste plutôt faible à l'échelle du réseau, les situations de blé sur blé et les limons battants étant minoritaires dans la région, avec un indice climatique faible à modéré cette année. Mais le risque doit être évalué à la parcelle, les variétés sensibles au piétin verse étant largement cultivées sur le territoire.



• Rhizoctone

2 parcelles signalent du rhizoctone à l'état de trace (2 à 5%). Il n'y a pas de signalement de fusariose de bas de tige ou d'autre maladie du pied.

Le risque rhizoctone est faible dans notre réseau d'observation.



• Rouille jaune

Biologie et reconnaissance de la maladie

La rouille jaune est une maladie avec un développement extrêmement rapide, qui peut provoquer une très forte nuisibilité.

Elle apparaît en foyers, il est donc important d'observer avec du recul l'ensemble de la parcelle pour repérer précocement ces foyers. Les symptômes sur feuilles sont assez faciles à reconnaître : des pustules jaune-orangé alignées le long des nervures. L'alignement des pustules est caractéristique de la maladie.



Apparition par foyer dans la parcelle



Pustules alignées caractéristiques.

Les printemps frais et humides favorisent l'expression de la maladie. Les hivers doux sont favorables à un développement rapide et précoce de la maladie. Au contraire le gel hivernal ne la détruit pas mais ralentit le développement de l'inoculum.

Il existe d'importantes différences de tolérance variétale à la rouille jaune. La plupart des variétés cultivées dans la région sont peu sensibles à résistantes, mais quelques variétés sensibles restent cultivées. Celles-ci peuvent être identifiées dans l'échelle ci-dessous :

Echelle de résistance à la rouille jaune

Références Résistants					Nouveautés et variétés récentes				
			IZALCO CS SHAUN		GRAVELINE KWS ASTRUM KINGKONG KARABOL	INTENSITY OLAF KWS ERRUPTIUM LG AIKIDO	REALITY RGT PROPULSO THERMIDOR	(SY REVOLUTION)	
Assez résistants	RGT PACTEO	KWS ULTIM	KWS EXTASE		LG AERO	RGT INDEXO	RGT WINDO	SY TRANSITION	
KWS SPHERE	JUNIOR	CHEVIGNON	BALZAC		ACADEMY	KEANU	LG ABRAZO	SU HORIZON	SU HYLORD
SY ADMIRATION	SU HYCARDI	SU ADDICTION	LG ABILENE		HEMINGWAY	KWS ETOILE			
	KWS PARFUM	ARCACHON	AMPLEUR		JERIKO	PONDOR			
Moyennement sensibles									
	RGT CESARIO	KWS PERCEPTIUM	GARFIELD		GODZILLA				
RGT LETSGO	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY		FABULOR	KAROQUE	RGT FARMEO	SU PULSION	
			LG ARLETY		RGT LUXEO				
					SU SAUVIGNON				
Assez sensibles									
					KWS REGATE	RGT NOBELLO	SU HYBISCUS		
					RGT LOOKEO	SPIROU			
Très sensibles									
			SU HYREAL		LID MACUMBA	SU CANOLON			
			PRESTANCE						
		RGT SACRAMENTO	RGT MONTECARLO						
			CAMPESINO						

() à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

En **gras** quelques exemples de variétés couramment cultivées dans la région (liste non exhaustive)

Stade de prise en compte du risque : à partir du stade épi 1 cm

Seuil indicatif de risque : risque élevé dès l'apparition de premiers foyers (au stade épi 1 cm) puis dès l'apparition des premières pustules (à partir du stade 1 nœud).

Observations

La rouille jaune a été recherchée sur 24 parcelles, mais n'a pas été observée dans le réseau cette semaine. Pas non plus de signalement hors réseau.

Analyse de risque

Le risque est faible pour l'instant mais cette maladie est à surveiller sur les variétés sensibles. L'hiver 2024-25, avec un nombre de jours de gel proche de la moyenne sur 20 ans peut contribuer à limiter ou à retarder l'expression de la rouille jaune dans la région.



- Oïdium

Biologie et reconnaissance de la maladie

L'oïdium provoque un feutrage blanc cotonneux, qui progresse du bas des tiges et des feuilles inférieures vers les feuilles supérieures. Sa nuisibilité est très limitée sur blé, et concerne surtout les situations où l'épi est touché, en général sur des variétés sensibles.



Les parcelles conservant l'humidité, en fond de vallée, sols profonds, parcelles abritées du vent sont particulièrement favorables. L'oïdium est favorisé par l'alternance de périodes avec et sans pluie, les printemps secs lui sont favorables. Les couverts denses, en lien avec une densité de semis élevée et/ou une fertilisation azotée de sortie d'hiver importantes sont également des contextes favorables au maintien de conditions humides et au développement de l'oïdium.

Des différences importantes de **sensibilité variétale** sont observées, les variétés les plus sensibles sont à surveiller :

- ❖ Variétés assez sensibles (note de 4) : Izalco CS, KWS Ultim, LG Asterion, Unik
- ❖ Variétés assez sensibles à peu sensibles (note de 5) : Apache, Karoque, LG Abrazo, Prestance, RGT Pacteo
- ❖ Variétés peu sensibles (note de 6) : Intensity, LG Abilene, LG Acadie, RGT Propulso
- ❖ Variétés assez résistantes (note de 7) : RGT Letsgo
- ❖ Variétés résistantes (note de 8) : Balzac, KWS Parfum, LG Absalon, LG Aikido

Toutes les notes de sensibilité variétale sont à retrouver ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](https://www.avalis-infos.fr/les-fiches-varietes)

Stade de prise en compte du risque : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud.

Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note ≤ 5) : plus de 20% des 3 dernières feuilles sont couvertes sur plus de 5% de leur surface par un feutrage blanc
- ❖ **Autres variétés** (note > 5) : plus de 50% des 3 dernières feuilles sont couvertes sur plus de 15% de leur surface par un feutrage blanc

Observations

Des observations ont été réalisées sur 27 parcelles, l'oïdium est identifié sur :

- ❖ 7 parcelles sur F3 avec 10 à 70% de feuilles touchées
- ❖ 2 parcelles sur F2 avec 10 à 40% de feuilles touchées

Ces parcelles sont majoritairement situées dans la Drôme. Il s'agit dans tous les cas de variétés peu sensibles à résistantes (LG Absalon, RGT Propulso et Filon), aucune parcelle n'atteint donc le seuil de risque (50% des 3 dernières feuilles touchées).

Analyse de risque

Le risque est faible cette semaine, les variétés sensibles sont à surveiller dans les semaines à venir.



- **Septoriose**

Stade de prise en compte du risque : le risque septoriose est à prendre en compte à partir du stade 2 nœuds

Seuil indicatif de risque

A partir du stade 2 nœuds :

- ❖ **Variétés sensibles** : plus de 20% des F2 déployées à 2 nœuds (= F4 définitives) présentent des symptômes
- ❖ **Autres variétés** : plus de 50% des F2 déployées à 2 nœuds présentent des symptômes

Observations

1 parcelle ayant atteint le stade 2 nœuds signale de la septoriose sur F3 (80% de feuilles atteintes) et F2 (10% de feuilles atteintes) sur une variété sensible (Filon). Le seuil de risque n'est pas atteint mais la parcelle est à surveiller attentivement la semaine prochaine.

La septoriose est également observée sur 9 parcelles moins avancées en stade sur F3, à des fréquences généralement modestes (10 à 30% de feuilles atteintes), et plus élevée sur une parcelle (80% des F3 touchées, variété sensible Unik semée précocement dans l'Isère).

Analyse de risque

Le risque reste faible du fait des stades peu avancés des cultures. L'inoculum est présent dans les parcelles. Dès la semaine prochaine la surveillance vis-à-vis de cette maladie sera à renforcer.



➤ BLE DUR

Six parcelles de blé dur situées dans la Drôme ont été observées cette semaine. Ces parcelles sont indemnes de maladies, hormis de la septoriose signalée sur 1 parcelle sur 80% des F3 (variété RGT Insiemur, parcelle peu avancée, stade 1 nœud), et quelques taches physiologiques sur une parcelle.

La surveillance des maladies du blé dur sera à renforcer lorsque le stade 2 nœud sera largement atteint.



➤ ORGE

Biologie et reconnaissance de la maladie

Mêmes symptômes et facteurs de risque que sur blé tendre.

Stade de prise en compte du risque : à partir du stade épi 1 cm pour les attaques massives, sinon à partir de 1-2 nœud.

Seuil indicatif de risque

- ❖ **Variétés sensibles** (note ≤ 5) : plus de 20% des 3 dernières feuilles sont couvertes sur plus de 5% de leur surface par un feutrage blanc
- ❖ **Autres variétés** (note > 5) : plus de 50% des 3 dernières feuilles sont couvertes sur plus de 15% de leur surface par un feutrage blanc

Observations

L'oïdium est signalé sur 3 parcelles peu avancées en stade (épi 1 cm à 1 nœud) sur F3. Le risque est faible.



- **Rhynchosporiose**

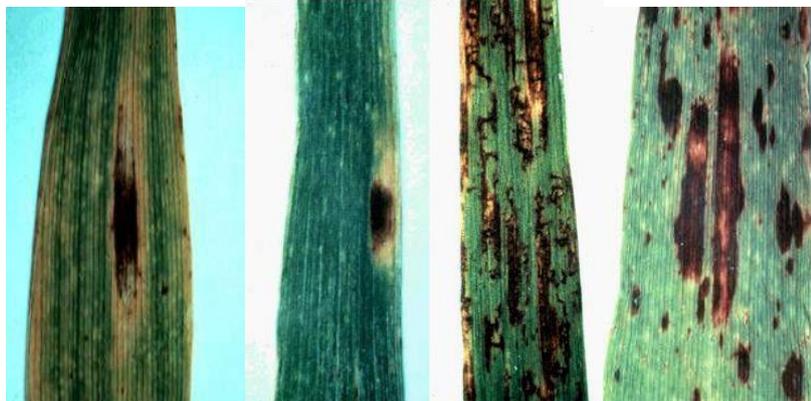
Des traces de rhynchosporiose sont observées sur 6 parcelles au stade épi 1 cm. Le risque sera à évaluer à partir du stade 1 nœud.

- **Helminthosporiose**

Biologie et reconnaissance de la maladie

L'helminthosporiose est généralement la maladie principale de l'orge dans la région, et celle qui entraîne le plus de nuisibilité. Elle se développe souvent de façon plus importante en 2ème moitié de cycle car sa température optimale de développement est de 20°C.

Une des particularités de ce champignon est de provoquer des taches de formes variées : rectangles, ovales, en réseau ou linéaires.



Rectangulaire

Ovale

Réseau

Linéaire

Dans tous les cas, elles se caractérisent par une couleur brune avec la présence non systématique mais courante d'un halo jaune. Les symptômes sont visibles de manière identique sur les deux côtés de la feuille. Cette maladie progresse des feuilles basses vers les feuilles hautes. On observe une évolution en paliers, du fait que la sporulation ne peut se faire que sur des tissus entièrement nécrosés.



Des traces de JNO sont signalées sur une parcelle en plaine de Lyon, sur une variété pourtant tolérante, semée mi-octobre. Les variétés tolérantes peuvent exprimer des symptômes de JNO en cas de pression importante, mais ceux-ci restent généralement limités avec une faible incidence.

La sensibilité des différentes variétés aux maladies peut être vérifiée ici : [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](https://www.arvalis-infos.fr/les-fiches-varietes)

Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

